

Contraintes Et Effets Socio-Economiques De La Production Rizicole Dans La Commune D'Adjohoun (Benin)

KOUMAGNON D. Raymond W. A.

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales / Faculté des Sciences Humaines et Sociales /
Université d'Abomey-Calavi

Mail : aurelkoum78@gmail.com



Résumé- La production rizicole est une filière agricole qui nourrit la population dans la Commune de Adjohoun. Mais la culture de cette céréale rencontre assez de difficultés. L'objectif de cette étude est d'analyser les contraintes et effets socio-économique de la production rizicole dans la Commune de Adjohoun.

La recherche documentaire et les enquêtes de terrain ont été les techniques de collecte des données. Les outils utilisés pour la collecte des données sont essentiellement un questionnaire, un guide d'entretien et une grille d'observation. La collecte des données a été réalisée auprès de 96 riziculteurs sélectionnés de façon aléatoire et enquêtés dans les huit (08) arrondissements soit 12 producteurs par arrondissement et de 24 ouvriers. L'analyse des résultats est réalisée à l'aide du modèle SWOT.

Les résultats ont révélé que les facteurs naturels (les aléas climatiques et l'appauvrissement des sols), la faune dévastatrice (les insectes et oiseaux ravageurs) et les facteurs humains (manque de mains d'œuvre, l'exode rural, les conflits fonciers, monétarisation des terres) constituent de véritables contraintes qui limitent la production rizicole dans la commune d'Adjohoun. Malgré cette faiblesse, les producteurs et les ouvriers réalisent des revenus non négligeables, permettant à eux d'améliorer leur condition de vie. Ainsi, les revenus varient en fonction de chaque groupe d'acteurs. A cet effet, 33% des producteurs réalisent après-vente un revenu qui varie entre 280 000 F CFA à 340000 ; 48 % ont un revenu de 570 000 F CFA et 19 % ont un revenu de 710 000 F CFA. Ils servent à satisfaire les besoins fondamentaux (34,7 %) ; 20,83 % sont orientés vers les cérémonies et autres, 26,87 % sont destinés aux travaux champêtres et les 17,6 % des revenus sont épargnés. Par contre les ouvriers dans leur ensemble tirent un revenu moyen en fonction de leur de section d'activité qui varie entre 110 500 et 154 530 FCFA FCFA. Face à ces problèmes, des mesures ont été proposées pour améliorer cette production dans le milieu d'étude.

Mots clés : Adjohoun, Bénin, Contraintes, Perspectives, Production.

Abstract- Rice production is an agricultural sector that feeds the population in the Municipality of Adjohoun. But the cultivation of this cereal encounters quite a few difficulties. The objective of this study is to analyze the constraints and socio-economic effects of rice production in the Municipality of Adjohoun.

Documentary research and field surveys were the data collection techniques. The tools used for data collection are essentially a questionnaire, an interview guide and an observation grid. Data collection was carried out among 96 rice farmers selected randomly and surveyed in the eight (08) districts, i.e. 12 producers per district and 24 workers. The analysis of the results is carried out using the SWOT model.

The results revealed that natural factors (climatic hazards and soil impoverishment), devastating wildlife (insects and bird pests) and human factors (lack of labor, rural exodus, land conflicts, monetization of land) constitute real constraints which limit rice production in the commune of Adjohoun. Despite this weakness, producers and workers earn significant income, allowing them to improve their living conditions. Thus, income varies depending on each group of actors. To this end, 33% of producers achieve an after-sales income which varies between 280,000 CFA francs to 340,000; 48% have an income of 570,000 F CFA and 19% have an income of 710,000 F CFA. They are used to satisfy basic needs (34.7%); 20.83% are oriented towards ceremonies and others, 26.87% are intended for field work and 17.6% of income is saved. On the other hand, workers as a whole earn an average income depending on their sector of activity which varies between 110,500 and 154,530 FCFA. Faced with these problems, measures were proposed to improve this production in the study environment.

Keywords: Adjohoun, Benin, Constraints, Perspectives, Production.

INTRODUCTION ET JUSTIFICATION DU SUJET

Le monde en développement compte plus d'un milliard de personnes en situation de pauvreté dont une forte majorité d'entre elles vivent en milieu rural (A. S. Ouédraogo *et al*, 2021, p.32) La littérature note que le développement agricole peut agir tant directement pour atténuer la pauvreté rurale, vu que la majorité des ruraux pauvres gagnent principalement leurs revenus et ont de l'emploi grâce à l'activité agricole. Ce secteur d'activité peut également contribuer à atténuer la pauvreté en général, puisqu'il contribue appréciablement à la croissance économique générale de par ses liens avec les autres secteurs de l'économie. Mieux, dans le monde, l'augmentation croissante de la population constitue un défi pour les pays en voie de développement. Face à cette situation ajoutée au problème de poussée démographique, de nombreux pays ont fait de l'entrepreneuriat agricole, une priorité de développement (A. Borès, 2014, p. 55).

Pour A. De Romemont, (2014, p. 7), en Afrique de l'ouest, la grande majorité de la population tire de revenus des activités agricoles. Parmi ces différentes activités agricoles figure l'exploitation du riz que de nombreux jeunes voient comme une opportunité de gain de revenus. Ainsi, de peur de végéter dans la précarité, dans la misère, ces derniers trahis par l'école des blancs mais déterminés, poursuivant tous azimuts la réussite, s'investissent corps et âme dans les activités génératrices de revenus, identifiant la production du riz comme garant d'une vie sauve et seule échappatoire susceptible de les affranchir du stress d'un avenir incertain (B. Adankon, 2018, p.19). En vue de pouvoir réduire sa dépendance des importations du riz, l'Etat ivoirien a développé de nombreuses initiatives, notamment depuis 1996 avec la création de la production riz au Burkina Faso, les céréales constituent la base de l'alimentation des populations. Le riz est la quatrième céréale cultivée au Burkina tant sur le plan de la superficie que celui de la production (Task Force, 2015, p. 2). Le potentiel non encore exploité dans le domaine de la riziculture est estimé à 500 000 hectares (ha) de bas-fonds aménageables dont moins de 10% sont aujourd'hui aménagés et plus de 233 500 ha irrigables dont moins de 5 % sont actuellement mis en valeur.

La Commune de Adjohoun est l'une des zones productrices non négligeables de cette filière. La riziculture y est essentiellement pratiquée par des exploitants familiaux ou et les associations villageoises dans la vallée de l'Ouémé précisément dans la commune d'Adjohoun. Dans la pratique, les producteurs rencontrent assez de difficultés qui limitent le rendement du coup impactent les réalisations de ces derniers.

Le champ géographique de cette étude est la Commune de Adjohoun située au Sud Est du Bénin dans le département de l'Ouémé ; à 32 Km de Porto-Novo et à 62km de Cotonou, entre 6° 35' 0" et 6° 44' 1" de latitude nord et à 2° 25' et 2° 35' de longitude est. Elle est limitée au nord par la commune de Bonou, au sud par la commune de Dangbo, à l'est par la commune de Sakété et à l'ouest par la lagune de Porto-Novo (figure 1).

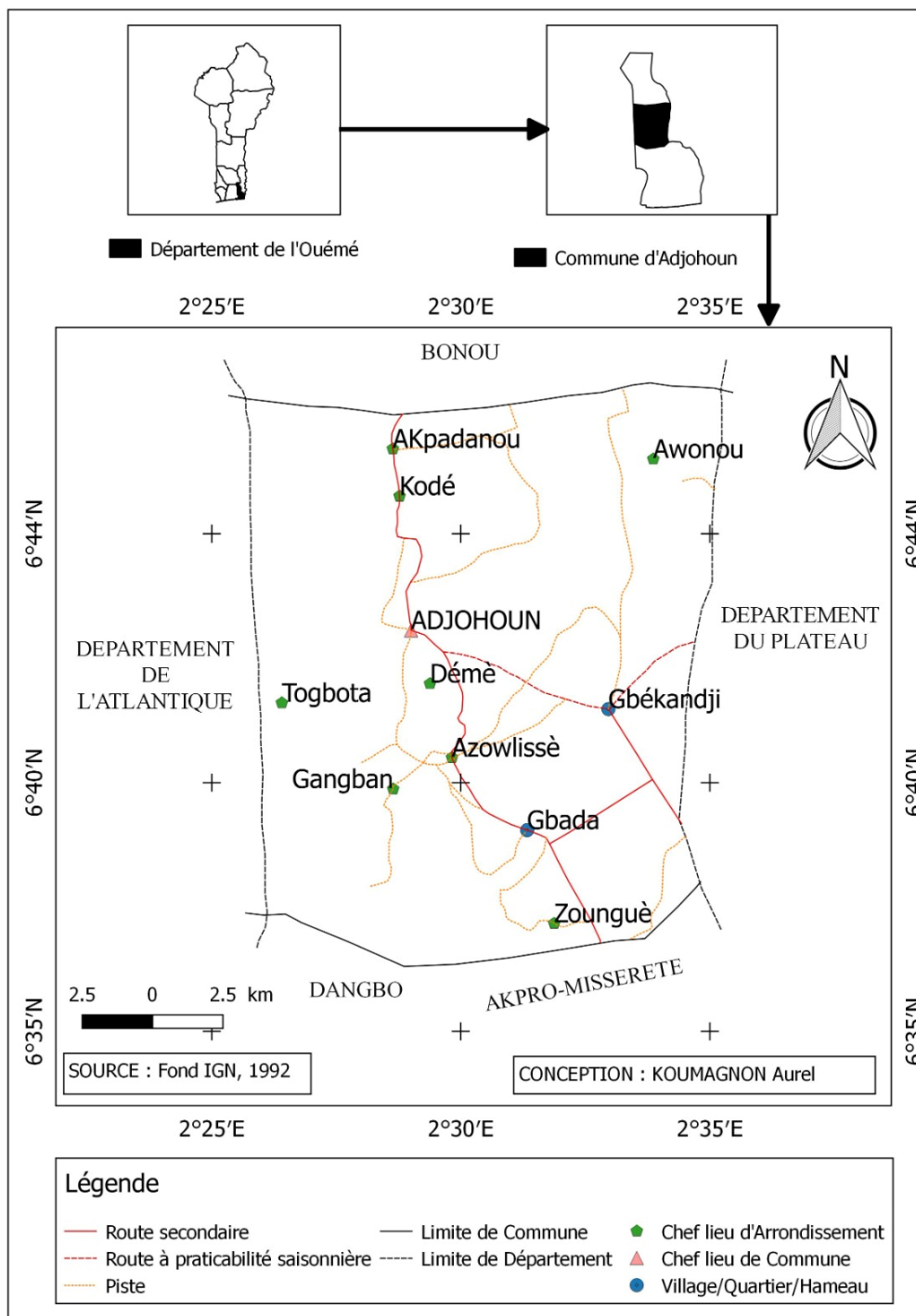


Figure 1 : Situation géographique de la Commune de Adjohoun

I. MATERIEL ET METHODES

L'approche méthodologique utilisée comporte la collecte des données, le traitement des données puis l'analyse des résultats. L'étude a nécessité l'utilisation des données de nature qualitatives et quantitatives. Celles-ci concernent les données pluviométriques (hauteurs des pluies et température) de la Commune de Adjohoun obtenues à la Météo Bénin 2016, les données socio-économiques auprès des producteurs du riz de la Commune. Ces données vont permettre d'analyser la rentabilité et les destinations des revenus, les différents modes d'accès à la terre suivi des conséquences qui résultent de son usage par les acteurs;

les données provenant des investigations socio-anthropologiques auprès des populations (jeunes et quelques vieux travaillant dans les champs du riz) de la Commune sur l'importance économique du riz.

Les données utilisées sont collectées à partir de la recherche documentaire et des travaux de terrain. La recherche documentaire a permis de cerner le sujet en partant des ouvrages disponibles. Les investigations en milieu réel ont porté sur les huit (08) arrondissements de la commune. La population cible est constituée des acteurs qui travaillent dans les champs de riz à savoir : producteurs rizicoles puis des ouvriers. La technique de choix raisonnée est utilisée pour identifier les différents acteurs qui interviennent dans la production du riz. Le choix des acteurs enquêtés répondent aux critères ci-après : - avoir une durée de plus de cinq (05) ans de carrière afin de connaître les contraintes de production du riz et les stratégies d'adaptation dans la Commune de Adjohoun ; - avoir au moins 20 ans et disposer d'un champ de riz dans la Commune de Adjohoun afin de fournir des informations fiables, - être un homme résidant dans l'un des arrondissements et avoir 5 ans d'ancienneté dans la localité. Ainsi, 96 producteurs rizicoles ont pu être enquêtés de même que 24 ouvriers constitués de jeunes (16) et de personnes âgées (08) qui accompagnent les producteurs dans leurs travaux, puis deux responsables de Cercpa. Au total, 122 acteurs directs ont été enquêtés sur les contraintes et effets socio-économiques liés à la production du riz.

Les outils de collecte sont les questionnaires d'enquête, le guide d'entretien et la grille d'observation. Comme matériel, un appareil photo numérique pour la prise de vues illustratives et un enregistreur. Les techniques de collecte des données sont : l'enquête par questionnaire, les entretiens individuels et l'observation directe.

Les différentes fiches de questionnaires et de guides ont été d'abord dépouillées manuellement, ensuite codées et dénombrées. Les données issues du dépouillement, ajoutées à celles recueillies au niveau des sources documentaires ont constitué la base de données traitées et exploitées aux plans qualitatif et quantitatif. Les données ont été traitées avec plusieurs méthodes et logiciels.

Les résultats, présentés en tableaux de fréquence simple et en graphes sont réalisés grâce aux logiciels SPSS et Excel 2013. Les tableaux et graphes ont l'avantage de permettre une lecture rapide des résultats.

Pour l'analyse des résultats, le modèle FFOM (Forces, faiblesses, opportunités et menaces) a été utilisé. Le modèle FFOM a été utile pour l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces aux contraintes et à l'effet socio-économique lié à la production du riz dans la commune d'Adjohoun dans le but de faire des propositions des mesures.

II. RESULTATS

Les résultats de la recherche abordent séparément les contraintes liées à la production du riz, les effets socio-économiques et les approches de solutions.

2.1. Contraintes liées à la production du riz dans la commune d'Adjohoun

Les facteurs naturels (les aléas climatiques et l'appauvrissement des sols), la faune dévastatrice prenant en compte les insectes et oiseaux ravageurs d'une part et les facteurs humains caractérisés par le manque de mains d'œuvre, l'exode rural, les conflits fonciers d'autre part constituent de véritables contraintes qui affectent la production rizicole dans la commune d'Adjohoun.

2.1.1. Facteurs naturelles

Les contraintes naturelles ne sont rien d'autre que les aléas climatiques, la pauvreté des sols et la faune dévastatrice qui inhibent le développement de la culture de riz.

➤ Aléas climatique

Les aléas climatiques, constitués de la température, le rayonnement solaire et le vent sont des facteurs qui influencent plus le rendement du riz par leurs effets sur la croissance des plants puis sur le processus physiologique de formation des grains. En période de forte chaleur, les plants régressent puis donnent des graines immatures. Celles-ci sous l'effet du vent surtout en harmattan tombent, plongeant ainsi le producteur dans une situation de perte. Cette même situation s'observe en période d'insuffisance de pluies, élément climatique fondamental qui conditionne le développement de la culture de riz. Des informations collectées auprès 67,6% des producteurs interrogés, les modifications du régime de la précipitation dans la commune perturbent les productions agricoles qui ont des conséquences profondes sur la vie des populations en général et les producteurs en particulier. Cette situation a pour corollaire la baisse de la production rizicole dans la commune.

➤ **Sols pauvres**

Selon Kounnon *et al.* (2014, p.97), le Bénin dispose d'une surface cultivable de 205 900 hectares de terres rizicoles disponibles sur toute l'étendue du territoire nationale, dont le complexe Ouémé-Plateau ne dispose que de 19 000 hectares (soit 9,2%) de terres rizicoles sur l'ensemble des deux départements. Sur les 308 km² de superficie qu'occupe la commune, seulement 29 km² sont favorables à la riziculture. Ceci dénote de la rareté des terres rizicoles disponibles dans la Commune d'Adjohoun. De plus, afin de faire un bon rendement, 73,56% de riziculteurs utilisent des produits chimiques, parfois inappropriés. Ce qui a pour conséquence le développement des plants qui ne portent aucunes graines ou, d'autres rentrent dans une fécondité précoce avec des fruits immatures ou parfois l'envahissement du sol par les mauvaises herbes habillant tous les plants. Tout ceci contribue à la baisse du rendement.

➤ **Faune dévastatrice**

Les résultats ont révélé que les populations de la Commune d'Adjohoun, en plus d'être des agriculteurs, sont également des éleveurs parfois négligeant. En effet, comme dans beaucoup d'autres Communes du Bénin, des conflits réguliers naissent entre agriculteurs et éleveurs. Les animaux, à la recherche de pâturage, deviennent de très bons dévastateurs des terres agricoles, constituant un danger pour la quiétude des cultures. En effet, les terres rizicoles de la commune d'Adjohoun ne sont pas laissées en marge de cette destruction occasionnée par les animaux, bien qu'étant pour la plupart en terres humides. Des informations collectées, renseignent que chaque année plus 54,77 % de riziculteurs reçoivent les champs de riz la visite des animaux constitués de bovins à la recherche des points d'eaux et de pâturages. Ils occasionnent sur leur passage des pertes énormes de jeunes plants ou des plants à maturité de cultures. Cette situation occasionne souvent des conflits qui opposent les éleveurs aux producteurs conduisant parfois à des morts. De plus, ces cultures sont de plus en plus menacées par les insectes et les oiseaux pèlerins qui constituent eux aussi de très bons destructeurs de la culture du riz.

➤ **Insectes ravageurs**

Le riz pousse dans des environnements chauds et humides où les insectes ravageurs prospèrent aussi et endommagent la culture. Les enquêtes ont montré que 34,67 % des producteurs ont perdu plus de la moitié de leur culture ces cinq (05) dernières années à cause de l'envahissement des cultures par les insectes. Ces derniers sont capables de détruire plus de 2 hectares de champs de riz en 72 heures. Certains mangent les feuilles de la culture puis d'autres piquent les feuilles, les tiges et les graines. Selon E. Adjalian *et al.*, (2014, p. 6958) l'alucite des céréales, *Sitotroga cerealella* est un insecte papillon, ravageur primaire du riz, du sorgho et du maïs. Il est attaqué aussi bien les grains dans les champs que dans les greniers. Ces attaques se traduisent par la diminution du poids des produits, la baisse du pouvoir germinatif des graines puis la perte de la valeur nutritive et de la valeur marchande (E. Adjalian *et al.*, 2014, p. 6960). De même, le milieu d'étude, regorgent des coléoptères et des lépidoptères qui sont des insectes nuisibles. Ils infectent les denrées alimentaires et les rendent impropres à la consommation.

➤ **Oiseaux ravageurs**

Ils n'existent pas que les animaux ou les insectes qui entravent la production du riz, les oiseaux également constituent une menace aux endroits où la riziculture n'est pas pratiquée sur de vastes étendues contiguës. Ils interviennent directement en prélevant les grains soit en période de semis soit durant leur formation sur les panicules. Ainsi, les dégâts occasionnés par les oiseaux sont immense au stade grain laiteux. Les pertes de récoltes induites dans la commune d'Adjohoun varient de 17 à 23 % par saison.

2.1.2. Facteurs humains

Ils constituent les contraintes inhérentes aux producteurs allant des problèmes liés à l'inorganisation des producteurs à la monétarisation des terres en passant par les conflits fonciers, le caractère dérisoire de la main d'œuvre, à l'accès difficile de crédits et à la terre puis l'exode rural.

Les producteurs du riz de la vallée de l'Ouémé en général puis ceux de la commune d'Adjohoun en particulier ne sont pas organisés. Ils évoluent dans les structures informelles sans aucune garantie. L'on note qu'à ce niveau 78,65% des producteurs enquêtés sont des analphabètes, illettrés et sont sans associations. Ils sont caractérisés par l'absence de formations et évoluent dans le registre traditionnel. En effet, ils utilisent des outils rudimentaires (houes, faucilles, dabas, coupe-coupe) qui sont en déphasage avec l'exigence de la culture de riz actuelle. Une telle situation entraîne souvent dans la commune de la vallée de l'Ouémé un exode de population (surtout la jeunesse) du secteur de culture du riz au profit des milieux où se développent d'autres activités

économiques beaucoup plus prospères et plus prestigieux. Ainsi, ces jeunes abandonnent les champs au profit des villes de Porto-Novo, Cotonou, Calavi et autres où les activités sont moins contraignantes et plus rémunératrices. Cette situation a eu comme conséquence la reconversion des jeunes vers les activités de transports urbains, de dockers et de petits métiers urbains (coiffeurs, tailleurs, plombiers...). Elle favorise alors la réduction de la culture sur de petits espaces faute de main d'œuvre. On constate dans la commune un recul dans la production rizicole liée aux manques de crédits car sur les 96 producteurs enquêtés seulement 42 (soit 43,75%) remboursent la totalité du crédit à la date de l'échéance. Plusieurs producteurs ont expliqué leur non-remboursement par des raisons liées au changement climatique (rareté de la pluie ou inondation), la vente des terres avec les cultures faute de paiement des frais locatifs aux ayants ou héritiers puis manque de main d'œuvre pour entretenir la culture. Par ailleurs, d'autres producteurs n'ont également pas accès au crédit pour l'acquisition d'intrants et payer la main d'œuvre, faute de garantie, de pièces d'état civile pour certains malgré les efforts du gouvernement de doter chaque homme de son acte de naissance presque à zéro franc. Ces ensembles de facteurs ont eu un impact négatif sur le rendement. De plus les riziculteurs de la commune sont confrontés à des problèmes liés aux différents modes d'accès des terres cultivables. Les enquêtes ont montré 33% des producteurs ont accès à la terre par héritage, 13% ont acheté la terre sur laquelle ils développent la culture, 7% ont acquis la terre par emprunt et 47% des producteurs ont loué la sur laquelle ils développent la culture. Dans le milieu d'étude, les cultures sont plus développées sur les terres louées. Ce mode d'accès à la terre est très répandu dans la commune. La durée de tenure dans ce mode, généralement variable, est souvent définie dès le départ. Ce loyer est défini à l'hectare de la superficie et varie entre 20000 à 30000F CFA selon le type de sol. Le locataire a moralement trois saisons à faire. Il arrive parfois que le locataire n'arrive pas à honorer son engagement vis-à-vis de son propriétaire. Cette situation est l'un des facteurs de conflits entre les deux partis. Le propriétaire voulant récupérer son champ pour s'en débarrasser de ce dernier, vend toute la terre louée ou une partie. Cette situation perturbe la production et entraîne comme conséquence la récolte précoce des cultures. A ce propos, 23, 68% des producteurs du riz ont observé une réduction de terre cultivable avec pour corollaire la réduction de production. De même, il est observé qu'avec l'urbanisation de la commune d'Adjohoun avec l'application des travaux de lotissement la terre a pris une valeur marchande. Ce qui amène certains héritiers à vendre leur part d'héritage pour répondre à d'autres besoins (achat de motos ou véhicules pour le transport urbain, paiement de dot, ou frais d'apprentissage aux progénitures). De plus, il ressort que les outils rudimentaires utilisés, le faible rendement et la faible rémunération après de longues heures et durs travaux champêtres sont les raisons fondamentales qui justifient l'exode de la jeunesse (83,55%) dans la commune d'Adjohoun.

De plus, le manque d'intérêt pour les producteurs demeure l'ignorance et déficit de sensibilité aussi bien dans le rang des populations qu'au sein des autorités politico administratives. A tout ceci s'ajoutent les magasins précaires (greniers) réservés pour la conservation après les récoltes, l'absence de dispositifs pour l'égrenage puis des outils nécessaires modernes pour la production. Il est aussi remarqué un manque de pesticides de qualité pour éliminer les insectes qui détruisent le riz dans les lieux de conservation. A ces contraintes s'ajoute celle de l'impraticabilité des voies d'accès qui oblige les producteurs à vendre la récolte sur place aux grossistes venant des villes. Nonobstant ces différents problèmes qui freinent la production rizicole dans la commune d'Adjohoun, les producteurs tirent des revenus non négligeables pour l'amélioration de leur condition de vie.

2.2. Effets socio-économiques de la production rizicole

Dans la commune d'Adjohoun, les champs rizicoles sont des lieux de brassage social duquel ressortent de nombreux liens d'amitié entre les producteurs et les ouvriers d'une part puis entre les ouvriers venus d'horizons divers d'autre part. En effet, durant tout leur séjour, les ouvriers se familiarisent aussi bien avec le producteur qu'avec leurs pairs. Il se crée alors des familles homogènes ou les progénitures se familiarisent de part et d'autres jusqu'au mariage.

De même, les champs de production rizicole sont aussi des centres de création d'emplois et de revenus. A ce propos, les producteurs offrent plusieurs catégories d'emploi et de revenus aux ouvriers (jeunes et certaines personnes âgées). Les enquêtes ont montré que 48,78% des ouvriers sont recrutés dans la préparation du champ (sarclage, labour), 37,55% font les semis directs ou repiquage des pépinières. Ce dernier se fait suivant une distance de 25cm en respectant un alignement. Enfin, le désherbage, la récolte et le séchage sont effectués par 13,67% des ouvriers recrutés dans les champs du riz à Adjohoun.

Les ouvriers interrogés nous font comprendre qu'ils sortent à la fin de l'activité avec un gain variant entre 110 500 et 184 530 FCFA. Les gains sont considérables autant que les travaux durent. Les groupes de tontine sont créés et mobilisent de fortes sommes que les bénéfices réalisés après les travaux pour les ouvriers et après la vente pour les producteurs.

Ainsi, les résultats ont révélé que ouvriers utilisent 43,46% de leurs revenus pour satisfaire les besoins fondamentaux (frais de petit déjeuner, paiement des droits d'écolage aux enfants, achat des produits de consommation courante). Ils épargnent 27,12% des revenus pour réaliser des constructions des maisons, payer des motos pour le déplacement ; 19,52% sont affectés aux cérémonies telles que : la dote, les baptêmes, les anniversaires des défunts. Enfin, ils investissent 9,9% des revenus dans autres contributions sociales (dîme pour les religieux et autres parts sociaux). Quant aux producteurs, ils mettent 34,7% des revenus à la disposition des besoins fondamentaux ; 26,87% dans la préparation du champ pour la saison prochaine (achat d'intrants, de pesticides, de semences et paie de la main d'œuvre des ouvriers) ; 20,83% sont destinés aux cérémonies (dot, mariage, les funérailles) et 17,6% sont épargnés pour l'aménagement des maisons.

2.3. Perspectives de développement de la production rizicole

Pour pallier les différentes contraintes qui empêchent le développement de la production rizicole dans la commune d'Adjohoun, des mesures sont proposées à l'endroit de l'Etat et aux acteurs de la filière

La commune d'Adjohoun est l'une des plus importantes communes productrices de la céréale (riz) dans le sud Bénin. Pour répondre aux besoins de la population en termes de céréales (riz), il convient de doter les acteurs aussi biens de moyens matériels et financiers qu'humains. Ceci permettra d'améliorer les rendements et par conséquent de lutter contre l'exode. Aussi, permettront-ils aux producteurs de payer à temps réel les loyers aux propriétaires des champs afin d'éviter les ventes d'héritage par les jeunes en position de chef de ménage. De même, pour lutter les oiseaux, rats et souris dévastateurs de cultures, le producteur à certains ouvriers sont appelés a installé un dispositif dissuasif dans les champs de riz. En effet, bien conscient du danger que représentent les oiseaux ainsi que les rats ou autres rongeurs, les producteurs optent pour l'installation de bonhomme dans des endroits stratégiques des champs. Des représentations d'un homme posé sur un piquet et dont l'habit se soulève au gré du vent pour influencer tout animal s'approchant du champ. Cette pratique est très efficace car elle diminue l'inquiétude des riziculteurs sur la question de la protection de leur champ.

Dans la Commune d'Adjohoun, les différents modes d'accès à la terre est l'un des difficultés majeures qui limite la production du riz. Bien qu'étant disponible à payer les frais de location de la terre pour la culture et que les des faits imprévisibles (inondation, longue sécheresse, manque de crédits...) surviennent et par conséquent secouent la production avec un faible rendement alors il se pose un retard du paiement. Ce qui est parfois à la base de rupture du contrat suivi de la vente de la terre par le présumé propriétaire. Il naît alors un conflit entre les deux partis mettant en attente les ouvriers qui finissent par abandonner cette activité au profit d'autres dans les villes. Face à cette situation l'Etat central doit revoir la politique foncière en aménagement foncier en permettant l'accès équitable des terres aux producteurs et autres utilisateurs qui désirent continuer la culture. Ce qui permettra aux producteurs et aux autres acteurs de la chaîne de production de travailler dans de paix durable. Cette politique doit accompagner de la disponibilité d'engrais et de semences en quantité et de bonnes qualités pour favoriser un bon rendement.

A cet ensemble, l'Etat doit aussi accompagner les producteurs en mettant à leur dispositions des outils nouveaux et plus performant. Ce qui va renforcer les capacités des producteurs et par conséquent améliorer les pratiques existants de labour, de planage et le semis puis réfectionner les pistes rurales et revoir la promotion politique des producteurs. Toutes ces conditions feront des producteurs rizicoles des acteurs clés dans la chaîne de production agricoles puis améliorons leurs conditions de vie. Ce qui va réduire l'exode et crée de nouvelles richesses.

III. DISCUSSION

L'objectif de cette étude est d'analyser les contraintes et effets socio-économique de la production rizicole dans la Commune de Adjohoun. Il ressort de l'analyse des résultats que les aléas climatiques, la destruction des cultures par les insectes et oiseaux ravageurs, l'exode des jeunes et les différents modes d'accès à la terre sont les principales contraintes qui limitent la production rizicole dans la commune d'Adjohoun. Ces résultats sont similaires à ceux de M. Thior et *al* (2019, p. 12).

Concernant les insectes et les oiseaux ravageurs, ils constituent des éléments dangereux pour la culture du riz dans la vallée du l'Ouémé en général et dans la commune d'Adjohoun en particulier. Dans un lapse de temps, ils détruisent des hectares de cultures de riz conduisant à un faible rendement pour le producteur. Ces résultats sont conformement à ceux de A. Pollet, (1977, p.3), pour qui les insectes puis les oiseaux en milieu tropical sont des ennemis des cultures. De même, il affirme que le traitement des cultures à base d'insecticide ne répond pas aux attaques de ces insectes, malgré de lourdes dépenses consenties par le producteur.

L'élément pédologique principal sur laquelle se développent les activités est la terre. Dans la commune d'Adjohoun, les pratiques culturales de riz se pratiquent sur plus de 56% de terres appartenant aux héritiers, qui pour la plupart se vivent des revenus de location. Ces résultats sont similaires à ceux de A. Blandine (2018, p.22) pour qui, les terres servant aux cultures de riz appartiennent aux propriétaires coutumiers.

Le faible rendement de la production est l'une des conséquences de l'exode des jeunes constaté dans la commune, laissant ainsi l'activité agricole au profit de nouveaux métiers plus prestigieux qui leur permet de s'épanouir. Certains d'entre eux se reconvertisent des apprentis tailleurs, vulcanisateurs, coiffeurs et autres. Ces résultats sont conformes aux résultats des travaux de B. D. N'Bessa (2013, p. 9), qui ont montré que les centres urbanisés sont des espaces de refuge et d'emploi des jeunes où se déroulent une multitude d'activités économiques génératrice de revenus. D'autres par contre y retournent non par pour rester mais vendent la part de leur héritage louée et achètent de motos ou véhicules pour le transport. Une partie des revenus tirés de cette activité sont envoyés au village pour soutenir leur famille. Ce qui explique la présence d'un commis, cadre ou fonctionnaire d'état qui contribue à l'amélioration des conditions de vie sociale des membres de la famille. Ces résultats sont conformes à ceux de M. Thior et al (2019, p. 12), pour qui la reconversion des jeunes riziculteurs de la commune de Diembéring (Sénégal), vers d'autres activités comme le tourisme la pêche sont des atouts pour le développement de la famille. Les nouvelles activités développées posent un problème de main d'œuvre et constituent l'une des conséquences les plus remarquables des contraintes à la production du riz, favorisant la baisse du rendement.

IV. CONCLUSION

Ce travail a permis d'analyser les contraintes de la production rizicole et les effets socio-économiques induits aux populations de la Commune de Adjohoun. Les résultats obtenus montrent que des facteurs naturels et humains sont les principales contraintes qui affectent la production du riz. Malgré ces difficultés il est remarqué que les producteurs et les ouvriers tirent des revenus qui leur permettent d'améliorer leur condition de vie. Face à ces problèmes des mesures sont proposés aussi bien à l'Etat central qu'aux différents acteurs agricoles afin de répondre aux besoins de production pour améliorer les rendements de la production du riz.

REFERENCES

- [1] **ADANKON Blandine (2018)** : Facteurs et contraintes à la production de la pastèque (*citrullus lanatus*) sur le centre de production maraichère « aventis » dans l'arrondissement de Medédjonou (Commune d' Adjarra). Mémoire de licence, 69 p.
- [2] **BORES Amoros (2014)** : Entrepreneuriat par opportunité et par nécessité. Mémoire de Maîtrise de Géographie, UAC/ DGAT/ FLASH/ 55 p.
- [3] **De ROMEMONT Aurelle (2014)** : Apprentissage et réflexion stratégique des producteurs agricoles : Construction de la proactivité dans le conseil à l'exploitation familiale au Bénin, 71 p.
- [4] **MAMANADOU Thior et al, 2019**, Contraintes à la production rizicole et reconversion socioéconomique dans la commune de Diembéring (Sénégal), RIGES, Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, hal- 02177328v1, 14 p.
- [5] **N'BESSA Benoit Damien (2013)** : Evolution urbaine et typologie des villes au Bénin. In revue semestrielle " Dynamique Spatiales et Développement " n° 001 de juin 2013, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales, UAC, FLASH, pp 4-16
- [6] **OUEDRAOGO Sugrinoma Aristide, BOCKEL Louis et GOPAL Padmini (2021)** : Analyse de la chaîne de valeur Riz en Côte d'Ivoire : Optimiser l'impact socio-économique et environnemental d'un scénario d'autosuffisance à l'horizon 2030, 51 p.
- [7] **POLLET André (1977)** : Les insectes ravageurs du riz en COTE D'IVOIRE. La faune rencontrée sur le riz irrigué en COTE D'IVOIRE (Kotiessou), 22p <https://core.ac.uk> le 03/06/2024 à 16h24.
- [8] **TASK FORCE (2015)** : Performance dans la riziculture en Afrique : Expérience du Burkina Faso, 14 p.